

JANVIER 2014 - N° 1

# LE JOURNAL

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LAUTRÉCOIS-PAYS D'AGOUT



# ENSEMBLE COMPLÉMENTAIRE





# sommaire...

/ Page 2

> Éditorial / Adresses utiles

/ Page 3

> Communication

/ Page 4

> Budget 2013

/ Page 5

> Économie

/ Page 6 et 7

> Carte CCLPA et infos utiles

/ Page 8

> Évolutions des compétences

/ Page 9

> Prochaines élections

/ Page 10

> Services aux personnes âgées

/ Page 11

> Environnement

/ Page 12

> Aquaval

Directeur de publication : Raymond GARDELLE - Editée par la CCLPA  
Rédaction : Commission information et communication  
Responsable : Bernard CAUQUIL  
Impression : Couleurs d'Autan - Castres  
Photos et illustrations : CCLPA / Fotolia / Mairie de Serviès  
CCLPA - N°INSS : 1277 1953

# > éditorial...

**2013, une année pour se connaître, un temps pour se comprendre.**

Le temps s'égrène inexorablement, ce qui était lointain hier est enfin devenu réalité. Cette première période de mise en commun touche déjà à sa fin et notre mandat également.

Durant cette année écoulée, nous avons pris la mesure des similitudes mais aussi des différences de nos anciens territoires. Les énergies conjuguées du personnel et des élus ont du faire face aux lourdeurs administratives de notre quotidien. Un à un, les dossiers, parfois complexes, se découvrent, s'analysent, se discutent pour enfin se solutionner. C'est une tâche ardue et délicate nécessitant un réel travail d'équipe.

Je profite de ce billet pour adresser mes très sincères remerciements à l'ensemble du personnel de la CCLPA pour le professionnalisme dont il a fait preuve au cours de cette période de transition.

Au mois de mars, un nouveau conseil de communauté aura la charge de poursuivre ce que nous avons entamé. Souhaitons que très vite les prochains élus reprennent le flambeau dans la continuité, avec toujours comme objectifs, l'intérêt commun et le bien-être des administrés.

**Pour tous les habitants de ce territoire, je formule mes meilleurs vœux, ceux de vos plus belles attentes.**

**Raymond Gardelle**

Président de la Communauté de Communes du Laurécois-Pays d'Agout  
Maire de Guitalens-L'Albarède



## CCLPA Communauté de Communes du Laurécois-Pays d'Agout - cclpa.fr

### ► PÔLE ADMINISTRATIF

#### • Maison du Pays

Le Moulin - 81220 Serviès  
Tél. : 05 63 70 52 67 / Fax : 05 63 70 50 21  
[accueil.cclpa@orange.fr](mailto:accueil.cclpa@orange.fr) - Site : [cclpa.fr](http://cclpa.fr)

#### • Service Enfance Jeunesse (0-17 ans)

Tél. : 05 63 70 52 67 / Fax : 05 63 70 50 21  
[vs.cclpa@orange.fr](mailto:vs.cclpa@orange.fr)

#### • RAM

Tél. : 05 63 70 80 86 / Fax : 05 63 70 50 21  
[ram.cclpa@orange.fr](mailto:ram.cclpa@orange.fr)

#### • Office de Tourisme Intercommunal du Laurécois-Pays d'Agout

Tél. : 05 63 70 52 67 / Fax : 05 63 70 50 21  
[accueil.cclpa@orange.fr](mailto:accueil.cclpa@orange.fr)

### ► PÔLE TECHNIQUE

#### • Services techniques

Route de Vielmur - 81440 Lautrec  
Tél. : 05 63 70 51 74 / Fax : 05 63 70 52 01  
[servicestechniques.cclpa@orange.fr](mailto:servicestechniques.cclpa@orange.fr)

#### • SPANC

Tél. : 05 63 70 51 74 / 06 25 48 60 64  
[fgatimel.cclpa@orange.fr](mailto:fgatimel.cclpa@orange.fr)

### ► ACCUEILS DE LOISIRS

#### • ALSH - Montdragon

Tél. : 05 63 58 78 53  
[alsh.montdragon@gmail.com](mailto:alsh.montdragon@gmail.com)

#### • ALSH/ALAE - Lautrec

Tél. : 05 63 75 30 54  
[alae.lautrec@gmail.com](mailto:alae.lautrec@gmail.com)

#### • ALSH/ALAE - Vénès

Tél. : 05 63 75 30 54  
[f.rurales.venes@orange.fr](mailto:f.rurales.venes@orange.fr)

#### • ALSH/ALAE - Vielmur et St-Paul

Tél. : 05 63 74 33 79  
[accueil.loisirs.agout@gmail.com](mailto:accueil.loisirs.agout@gmail.com)

### ► CRÈCHES

#### • "Les Petits Meuniers"

81440 Lautrec  
Tél. : 05 63 70 49 88  
[les-petits-meuniers.lautrec@wanadoo.fr](mailto:les-petits-meuniers.lautrec@wanadoo.fr)

#### • "Poussin-Poussette"

81570 Vielmur  
Tél. : 05 63 75 32 32  
[poussin.poussette@gmail.com](mailto:poussin.poussette@gmail.com)

#### • "Il était une fois"

81220 Saint-Paul  
Tél. : 09 64 27 61 32  
[lespetitsdelagout@orange.fr](mailto:lespetitsdelagout@orange.fr)

### ► EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

#### • Médiathèque du Pays d'Agout

**Site de Saint-Paul**  
Groupe scolaire - 81220 Saint-Paul  
Tél. : 05 63 75 97 27  
[mediastpaul.pays.agout@orange.fr](mailto:mediastpaul.pays.agout@orange.fr)

#### • Site de Vielmur

Maison des Associations - 81570 Vielmur  
Tél. : 05 63 70 35 32  
[mediavielmur.pays.agout@orange.fr](mailto:mediavielmur.pays.agout@orange.fr)

#### • Complexe Aquaval

Route de Vielmur - 81440 Lautrec  
Tél. : 05 63 70 52 32 / 05 63 70 51 74  
[accueil.cclpa@orange.fr](mailto:accueil.cclpa@orange.fr)

#### • Salle multi-sports "Jean-Louis Etienne"

Chemin d'En Cavayé - 81570 Vielmur  
Tél. : 05 63 70 52 67 [accueil.cclpa@orange.fr](mailto:accueil.cclpa@orange.fr)

### ► MAISON DE RETRAITE

#### • EHPAD de Montdragon

Résidence "La Grèze" - 81440 Montdragon  
Tél. : 05 63 34 27 45  
[mapad.montdragon@orange.fr](mailto:mapad.montdragon@orange.fr)

### ► DÉCHÈTERIES

#### • Déchèteries Trifyl

**Site de Guitalens-L'Albarède** - Tél. : 05 63 70 99 30  
**Site de Lautrec** - Tél. : 05 63 71 10 14

# COMMUNICATION

## LES NOUVEAUTÉS

### > Nouveau logo

Il n'est plus question, en cette ère de l'image, qu'une collectivité territoriale n'ait pas **son logo** qui la rendra reconnaissable par tous. Il est utilisé sur tous les supports, les documents, les outils, le matériel... on le retrouve partout. Il doit être aussi **le reflet des valeurs, des ambitions d'un territoire. Et il en est aussi son identité.**

Tel un drapeau, un blason, il est le reflet, le miroir d'un pays, d'une région, d'un terroir qui traverse le temps et l'espace.

La communauté de communes du Lautrecois-Pays d'Agout a, elle aussi, dû se doter de son nouvel emblème. Ce nouveau logo se veut l'image de **deux territoires qui se sont réunis pour un meilleur service à la population.**

AVANT :



MAINTENANT :



### > Nouveau site internet

**cclpa.fr** : l'adresse du site de la communauté de communes

Avec la fusion des deux communautés, les sites internet ont fait de même et pour tout **savoir sur les services de la CCLPA, un clic sur cclpa.fr**

Pour naviguer en pleine confiance, laissez-vous guider par la **page d'accueil** qui vous décline par onglet l'ensemble de ce qui constitue la communauté de communes.

Toutes les **informations pratiques** vous sont données. De la petite enfance à la vie culturelle en passant par le complexe Aquaval, le SPANC... **tout est à portée de clic.**

Vous pouvez ainsi naviguer pour découvrir le territoire de la nouvelle communauté de communes.



### Médiathèque en ligne

Depuis quelques semaines, la Médiathèque du Pays d'Agout est sur la toile. Après le catalogue de Vielmur, c'est désormais celui du site de Saint-Paul Cap de Joux qui est en ligne.

Pour y accéder, il faut passer par le site de la CCLPA : **cclpa.fr** et cliquer sur l'onglet : Médiathèque. La consultation des catalogues est ouverte à tous.

**Petit plus** : chaque adhérent peut activer son "espace lecteur" pour faire des réservations en ligne à l'aide de ses codes qui lui seront transmis lors de sa venue sur le site où il est inscrit...

**Petit rappel** : pour emprunter des documents, il suffit de s'inscrire sur un des sites et de s'acquitter d'une cotisation de 5€/an pour les plus de 14 ans. La consultation sur place est en accès libre.

**Médiathèque du Pays d'Agout :**

- **Site de Saint-Paul :**  
Avenue du stade 05 63 75 97 27
- **Site de Vielmur :**  
Place du cardinal Bernardou  
05 63 70 35 32



Site de Saint-Paul

# BUDGET 2013

## L'ANNÉE DE TRANSITION

L'année 2013, pour la CCLPA, est une année de fusion, de transition et le budget a donc été élaboré dans cet esprit. Les comptabilités des deux anciens territoires ont été rassemblées, douze budgets annexes ont été créés pour une meilleure lisibilité de la gestion des équipements et des projets. (Ordures Ménagères, Voirie, SPANC, Zone d'activités, Médiathèque, Office de Tourisme, Crèche, ALSH, Aquaval, Lotissement Cabrilles, Réseau d'Ecoles).

Suite à la fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2013, une harmonisation des taux de la fiscalité intercommunale a été imposée par le législateur.

**Il a été décidé par les élus de ne pas augmenter la fiscalité et donc de maintenir un produit fiscal identique. Cependant, il n'était pas possible de maintenir des**

**taux différents sur les deux anciens territoires. Pour cela, ils ont été harmonisés.** Pour deux taux dont l'écart était plus important (Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et Taxe Foncière Non Bâti (TFNB), l'Etat a permis la mise en place d'un lissage sur 12 ans : l'harmonisation se fera donc de manière progressive sur plusieurs années.

Années	TFNB		CFE	
	Ex-CCL	Ex-CCPA	Ex-CCL	Ex-CCPA
2013	37,84 %	17,70 %	10,08 %	7,39 %
Objectif 2025	27,20 %	27,20 %	8,26 %	8,26 %
<b>Impact territoire en 2013*</b>	<b>- 3 €</b>	<b>+ 3 €</b>	<b>- 2 €</b>	<b>+ 1 €</b>

\* Impact moyen entre 2012 et 2013

Pour les autres taxes : TH (Taxe d'Habitation), TFB (Taxe Foncière Bâti), un taux unique pour les deux anciens territoires a été voté dès 2013.

Année	TH	TFB
2013	5,89 %	5,67 %
<b>Impact territoire ex CCL*</b>	<b>- 20 €</b>	<b>-1,50 €</b>
<b>Impact territoire ex CCPA*</b>	<b>+ 10 €</b>	<b>+ 1 €</b>

\* Impact entre 2012 et 2013 calculé par rapport à une valeur locative moyenne

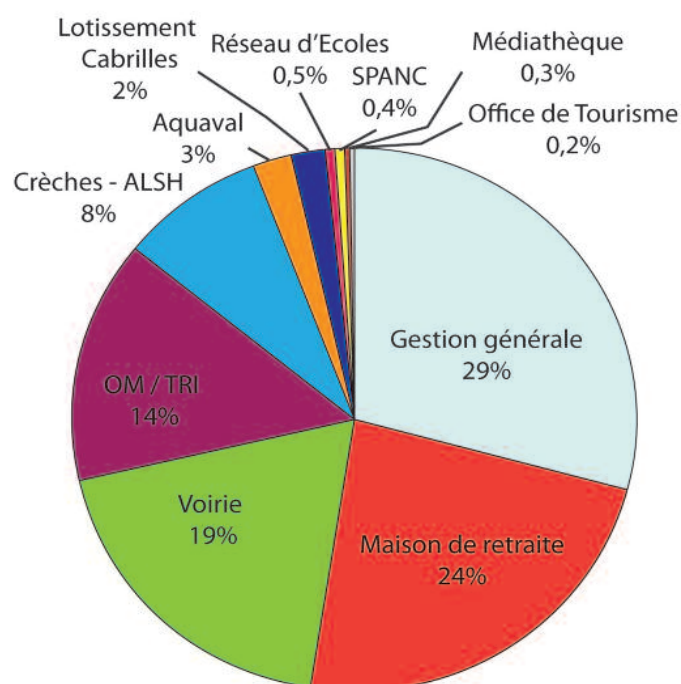
Les taux de la TPZ (Taxe Professionnelle de Zone) et de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) eux sont inchangés par rapport à 2012.

## > Répartition du budget 2013

Le graphique reprend les dépenses prévisionnelles de la CCLPA pour 2013. Trois services, à savoir la collecte et le traitement des ordures ménagères et du tri, l'entretien de la voirie et la gestion de la maison de retraite "La Grèze" située à Mondragon, représentent plus de la moitié de la totalité des dépenses de la CCLPA.

La part consacrée à la compétence "petite enfance, enfance et jeunesse" avec notamment le financement des crèches et centres de loisirs, qui correspond à 8 % des dépenses, démontre la volonté des élus d'accompagner au mieux ces services importants pour la population.

On retrouve aussi d'autres compétences dont les Budgets sont moins conséquents mais tout aussi importants pour notre territoire (Aquaval, Médiathèques, Service Public d'Assainissement non Collectif, Office de tourisme...)





Vous ne le savez peut-être pas mais la CCLPA intervient également dans le domaine économique en proposant des terrains à la vente pour les professionnels et des salles en location.  
+ d'infos : [accueil.cclpa@orange.fr](mailto:accueil.cclpa@orange.fr) - tél. : 05 63 70 52 67 - site : [cclpa.fr](http://cclpa.fr)

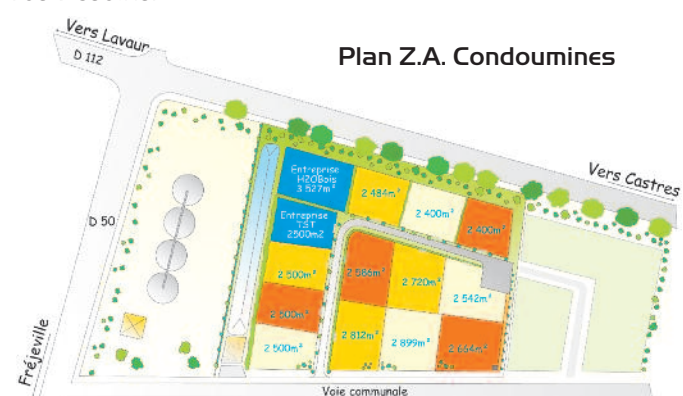
### > Zone d'activités Condoumines Fréjeville

Située sur la commune de Fréjeville, à proximité de l'agglomération castraise et de sa rocade, "Condoumines" offre une infrastructure d'accueil de qualité, dans un cadre respectueux de l'environnement.



Bénéficiez d'une situation privilégiée en bordure de la RD 112 aux portes de Castres pour votre installation dans le **secteur industriel, artisanal, tertiaire, d'entrepôt, de services ou de bureaux.**

Pour un prix très avantageux : **10 € HT/m<sup>2</sup>**  
Superficie minimum de 2 400 m<sup>2</sup> et modulable selon vos besoins.



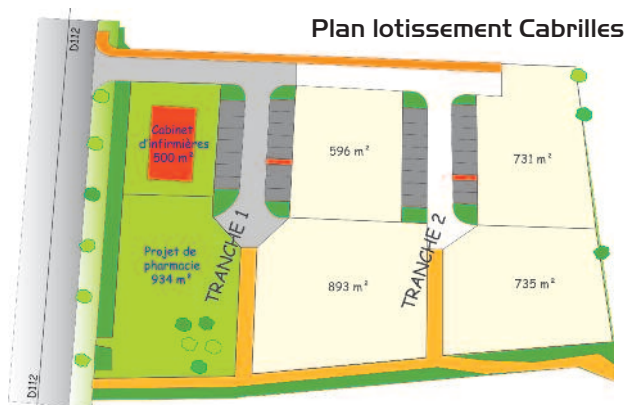
### > Lotissement Cabrilles Saint-Paul Cap de Joux

Au cœur même du village de St-Paul Cap de Joux, situé sur une parcelle de 5 900 m<sup>2</sup>, "Cabrilles" vous accueille pour l'installation de votre activité dans le domaine social, médical ou paramédical.



Bénéficiez de l'attractivité déjà en place d'un cabinet d'infirmières, d'un projet de pharmacie dans cet **écrien de verdure le long de l'axe de la D112 - Castres/Lavaur.**

Prix : **60 € HT/m<sup>2</sup>**  
Terrain viabilisé (Voirie, éclairage public, eau, électricité, évacuations, téléphone).



Classés en Zone de Revitalisation Rurale, vous pourrez profiter d'aides financières et fiscales

### > Location de salles

Dans un bâtiment ancien restauré à neuf et résolument moderne, la Communauté de Communes propose au secteur marchand la location de salles.

Équipé en matériel vidéo, sono, internet et dans un cadre agréable en bordure de rivière, ce bâtiment est idéal pour des réunions, formations, séminaires...

salle de réunion



salle de spectacle

#### Tarifs :

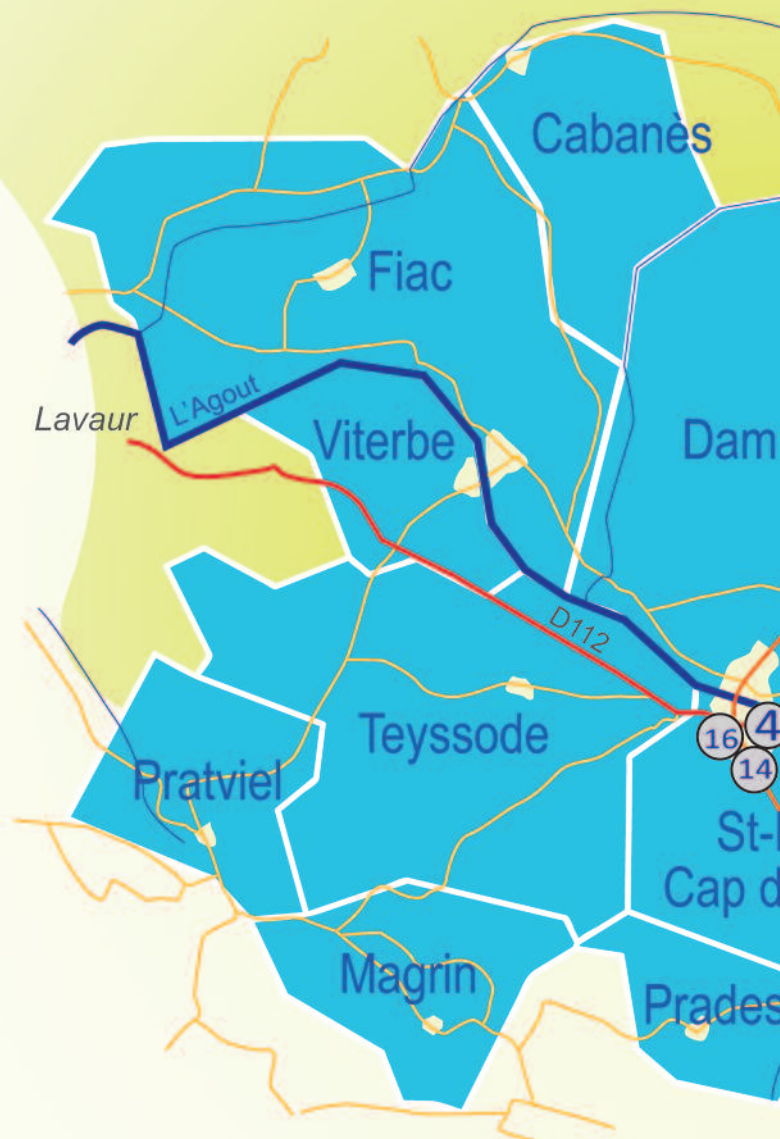
- Salle de spectacle (83m<sup>2</sup>/50 pers.) : 200 € TTC\*
- Salle du réunion (73m<sup>2</sup>/40 pers.) : 400 € TTC\*
- Hall de réception (160m<sup>2</sup>/110 pers.) : 300 € TTC\* / 1000 € TTC pour l'organisation d'une prestation professionnelle
- Salle de réunion à Lautrec (80m<sup>2</sup>/30 pers.) : 150 € TTC\*

Possibilité de prestations complémentaires (Collation/Repas - Nous consulter)  
\*tarif à la journée / 50% de réduction pour les entreprises du territoire



# Communauté de Communes du Laurécois-Pays d'Agout

Née en 2013 de  
la fusion des Communautés  
de Communes du Laurécois et  
du Pays d'Agout,  
la Communauté de Communes du  
Laurécois - Pays d'Agout  
avec une superficie de 369 km<sup>2</sup>,  
regroupe 26 communes et propose un  
nombre important de services à ses  
13 822 habitants.



## COMMUNAUTE DE COMMUNES

- ① **Services administratifs**  
Maison du Pays - 81220 Serviès  
05 63 70 52 67 / [accueil.cclpa@orange.fr](mailto:accueil.cclpa@orange.fr)  
Site internet : [cclpa.fr](http://cclpa.fr)
- ② **Services Techniques**  
Route de Vielmur - 81440 Lautrec  
05 63 70 51 74 / [servicetechnique.cclpa@orange.fr](mailto:servicetechnique.cclpa@orange.fr)

## ECONOMIE

- ③ **ZA Condoumines**  
Za Condoumines - 81570 Fréjeville  
05 63 70 52 67 / [dgs.cclpa@orange.fr](mailto:dgs.cclpa@orange.fr)
- ④ **Lotissement Cabrilles**  
Za Condoumines - 81220 St-Paul  
05 63 70 52 67 / [dgs.cclpa@orange.fr](mailto:dgs.cclpa@orange.fr)
- ⑤ **Location de salles - Maison du Pays**  
Le Moulin - 81220 Serviès  
05 63 70 52 67 / [accueil.cclpa@orange.fr](mailto:accueil.cclpa@orange.fr)

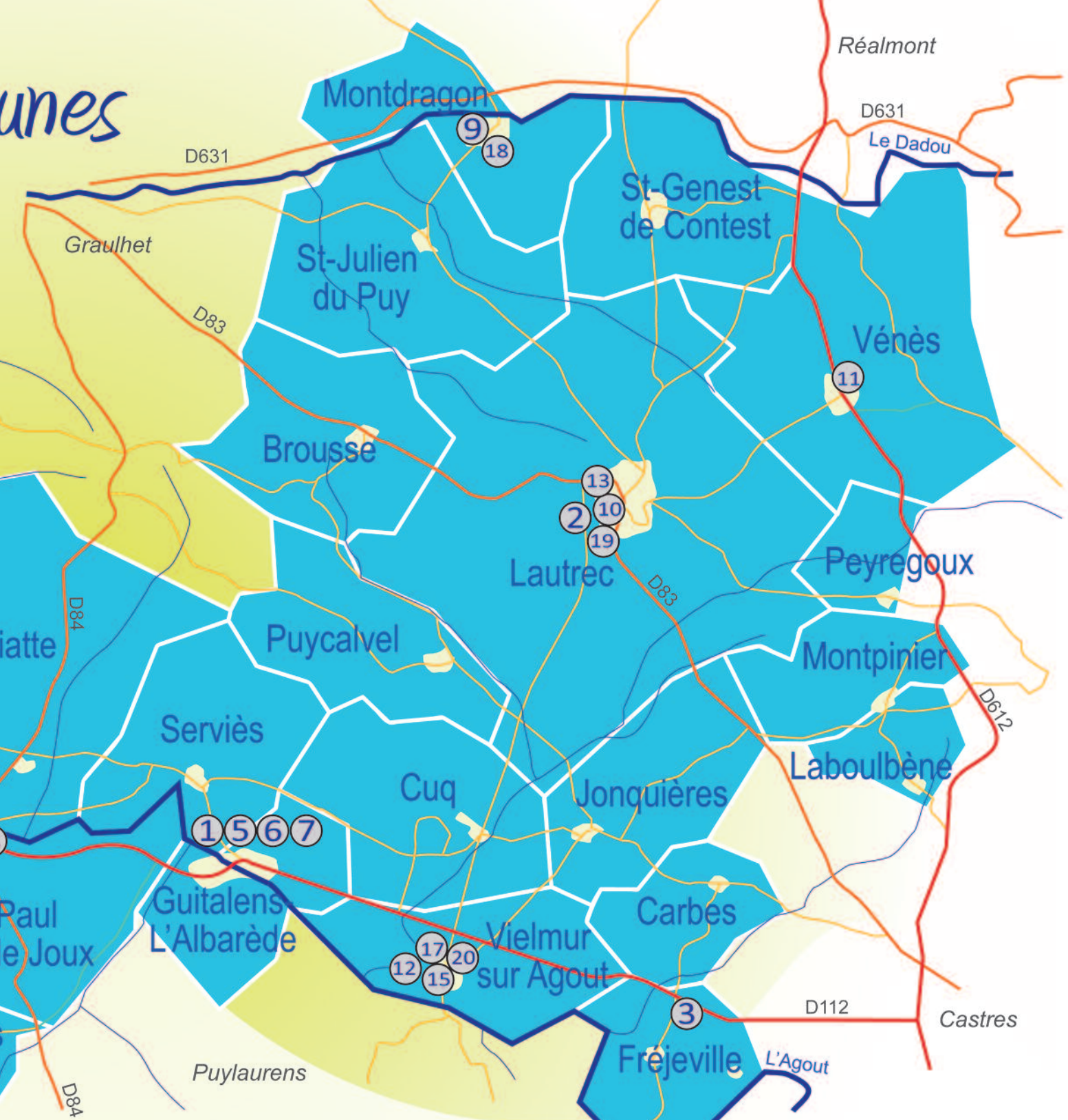
## SERVICES ENFANCE

- ⑥ **Coordination enfance et jeunesse**  
Maison du Pays - 81220 Serviès  
05 63 70 52 67 / [vsl.cclpa@orange.fr](mailto:vsl.cclpa@orange.fr)
- ⑦ **Relais d'Assistants Maternelles**  
Maison du Pays - 81220 Serviès  
05 63 70 80 86 / [ram.cclpa@orange.fr](mailto:ram.cclpa@orange.fr)

## CENTRES DE LOISIRS

- ⑨ **ALSH - Montdragon**  
Place d'Hostingue - 81440 Montdragon  
05 63 58 78 53 / [alsh.montdragon@gmail.com](mailto:alsh.montdragon@gmail.com)
- ⑩ **ALSH/ALAE - Lautrec (Gestion Assoc.)**  
Route de Castres - 81440 Lautrec  
05 63 75 30 54 / [alae.lautrec@gmail.com](mailto:alae.lautrec@gmail.com)
- ⑪ **ALSH/ALAE - Vènes (Gestion Assoc.)**  
5 rue de la Briqueterie - 81440 Vènes  
05 63 75 04 01 / [f.rurales.venes@orange.fr](mailto:f.rurales.venes@orange.fr)





**12** ALSH/ALAE - Vielmur (Gestion Assoc.)  
 Groupe scolaire, rte du Stade - 81220 St-Paul  
 Groupe scolaire - 81570 Vielmur  
 05 63 74 33 79  
 accueil.loisirs.agout@gmail.com

**15** Crèche «Poussin Poussette»  
 7 rue du pont - 81570 Vielmur  
 05 63 75 32 32  
 poussin.poussette@gmail.com

**EHPAD**  
**18** Maison de retraite «La Grèze»  
 Route de Lautrec - 81440 Montdragon  
 05 63 34 27 45  
 mapad.montdragon@orange.fr

## CRECHES

- 13** Crèche «Les petits meuniers»  
 La promenade - 81440 Lautrec  
 05 63 70 49 88  
 les-petits-meuniers.lautrec@wanadoo.fr
- 14** Crèche «Il était une fois» (Gestion Assoc.)  
 Impasse du Relai - 81220 St-Paul  
 09 64 27 61 32  
 lespetitsdelagout@orange.fr

## MEDIATHEQUE DU PAYS D'AGOUT

- 16** Site de St-Paul  
 Groupe scolaire - 81220 St-Paul  
 05 63 75 97 27  
 mediastpaul.pays.agout@orange.fr
- 17** Site de Vielmur  
 Maison des Associations - 81570 Vielmur  
 05 63 70 35 32  
 mediavielmur.pays.agout@orange.fr

## EQUIPEMENTS DE LOISIRS

- 19** Complexe Aquaval  
 Route de Vielmur - 81440 Lautrec  
 05 63 70 52 32 / 05 63 70 51 74  
 accueil.cclpa@orange.fr
- 20** Salle multisports «Jean-Louis Etienne»  
 Chemin d'En Cavayé - 81570 Vielmur  
 05 63 70 52 67 / accueil.cclpa@orange.fr



### Les compétences de la CCLPA

Suite à la fusion, la nouvelle communauté de communes s'est dotée des compétences exercées par la CCL et la CCPA. Elle dispose de deux ans pour les harmoniser.

#### > Compétences obligatoires :

- **Le développement économique :**  
Aménagement de nouvelles zones d'activité industrielle, commerciale ou artisanale d'intérêt communautaire, Aquaval, Office de Tourisme du Pays d'Agout...
- **L'aménagement de l'espace :**  
Elaboration d'un Schéma de COhérence Territoriale (SCOT), actions favorisant le maintien de services ruraux, création et entretien de sentiers de randonnées.

#### > Compétences optionnelles :

- Protection et mise en valeur de l'environnement (collecte, tri)
- Assainissement collectif et non collectif (élaboration du zonage d'assainissement, SPANC)
- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Politique du logement et du cadre de vie
- Actions sociales (crèches, RAM, centre de loisirs, maison de retraite "La Grèze"...)

#### > Compétences facultatives :

- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs et culturels (médiathèque, salle de sports à Vielmur...)
- Aide aux projets culturels, sportifs et de loisirs émanant de la vie associative
- Promotion du patrimoine public
- Gestion du réseau d'écoles
- Engagements contractuels avec les communes



RAM Vénès

### Prêt / location de matériel

La Communauté de Communes du Lautrécois-Pays d'Agout met à disposition des associations et des mairies du territoire du matériel pour leurs animations.

Ce prêt est gratuit mais la communauté ne prend en charge ni le transport, ni le montage. Les habitants et entreprises qui le souhaitent, peuvent louer des podiums et gradins.

- 2 barnums de 60 m<sup>2</sup>
- 1 barnum de 40 m<sup>2</sup>
- 1 podium de 42 m<sup>2</sup>
- 1 petit podium de 22 m<sup>2</sup>
- 4 tribunes roulantes 64 places
- 20 grilles d'exposition
- 73 barrières de sécurité

Pour tout renseignement :  
par tél : 05 63 70 52 67  
par mail : [accueil.cclpa@orange.fr](mailto:accueil.cclpa@orange.fr)  
par internet : [cclpa.fr](http://cclpa.fr) en cliquant sur l'onglet : Prêt de matériel.

### BRÈVES

### Belles couronnes de lauriers



Plusieurs communes de notre territoire ont été récompensées lors du concours départemental des villes et villages fleuris 2013.

**Catégorie 5** de 601 à 700 habitants  
1<sup>er</sup> prix : Fréjeville - 2<sup>e</sup> prix : Serviès

**Catégorie 6** de 701 à 850 habitants  
2<sup>e</sup> prix : Guitalens-L'Albarède

**Catégorie 8** de 1001 à 1500 habitants  
1<sup>er</sup> prix : Vielmur-sur-Agout

**Catégorie 9** de 1501 à 2000 habitants  
2<sup>e</sup> prix : Lautrec

Ce concours est organisé par le Conseil Général du Tarn, le CDT\*, le CAUE\* et l'association "Villes et Villages Fleuris"

CDT : Comité Départemental du Tourisme  
CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement.





# ELECTIONS MUNICIPALES

23 ET 30 MARS 2014

## Ce qui change avec la loi du 17 mai 2013

### > Les communes de - de 1 000 habitants

Le scrutin est **majoritaire, plurinominal, à deux tours**. Les candidats se présentent sur une liste, mais les électeurs peuvent modifier les listes, **panacher**, ajouter ou supprimer des candidats sans que le vote soit nul. Les suffrages sont décomptés individuellement par candidat et non par liste.

Une déclaration de candidature est désormais obligatoire.

Contrairement à ce qui se passe pour les communes de plus de 1 000 habitants, il n'y a pas d'obligation de parité femmes/hommes.

Obtiennent un siège au conseil municipal, dès le premier tour, les candidats remplissant une double condition : avoir obtenu la **majorité absolue** des suffrages exprimés (50% des voix plus une) et recueilli au moins un quart des suffrages des électeurs inscrits.

Pour les sièges restant à pourvoir, un second tour est organisé : l'élection est à la majorité relative, quel que soit le nombre de votants. Les candidats obtenant le plus grand nombre de voix sont élus.

**Les conseillers communautaires sont les membres du conseil municipal désignés dans l'ordre du tableau : maire, premier adjoint...**

### > Les communes de + de 1 000 habitants

Le scrutin est **proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire** accordée à la liste arrivée en tête.

Les listes doivent être composées d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance obligatoire une femme / un homme et doivent être complètes.



Au **premier tour**, la liste qui obtient la **majorité absolue** des suffrages exprimés (50% des voix plus une) reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés en fonction du nombre de suffrages obtenus.

Lors de l'éventuel **second tour**, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner.

**La loi de 2013 instaure l'élection directe, dans le cadre des élections municipales, des conseillers siégeant dans les organes intercommunaux.**

## Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)



Le contrôle des installations d'Assainissement Non Collectif des maisons neuves et existantes est obligatoire (loi sur l'eau de 1992). Dans un souci de diminution des coûts, les communes ont transféré cette mission à la CCLPA en mars 2013.

**Le SPANC est là pour :**

- vous conseiller sur toutes les questions liées à l'assainissement individuel (construction, entretien),
- vérifier que le projet lors d'une construction ou d'une réhabilitation soit bien adapté à la parcelle, l'habitation et la réglementation locale,
- contrôler le fonctionnement des installations dites "anciennes",

**Petit rappel : en cas de vente, un contrôle de l'installation (<3 ans) est obligatoire. C'est un gage de sécurité pour l'acheteur.**

- inspecter les travaux sur le terrain avant d'achever la construction,

**Objectif : éviter les désagréments en cours d'utilisation.**

- vous aider à monter les dossiers de financement auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour la mise aux normes des installations classées "Points Noirs".

**Les communes contrôlées en 2014 seront Fréjeville, Guitalens-L'Albarède, Prades et Serviès.**

**Remarque :** pour les communes de Montdragon, Montpinier, Peyregoux et Vénès, ce service est assuré par l'entreprise Veolia jusqu'à mi 2014.



### > Résidence La Grèze

Route de Lautrec  
81440 MONTDRAGON  
Tél. : 05 63 34 27 45  
[mapad.montdragon@orange.fr](mailto:mapad.montdragon@orange.fr)

La résidence "La Grèze", construite de plain-pied en 2002, est lumineuse et fonctionnelle. Elle offre un cadre de vie confortable avec terrasse et jardin privatif dans chaque chambre.

Les commerces du village, coiffeur, épicerie sont accessibles et proposent des services adaptés aux personnes âgées.

L'établissement possède également toutes les installations lui permettant de remplir sa **mission d'accueil** et de **prise en charge des personnes âgées dépendantes** : salles à manger, salle d'animation, petits salons de détente, infirmerie, salles de bain avec équipement pour personnes handicapées, salon de coiffure.

C'est un établissement public géré par la CCLPA et agréé par les autorités de tutelles qui sont pour :

- L'ARS : Agence Régionale de Santé
- Le Conseil Général : la Direction de la Solidarité 81.

#### L'établissement compte 2 unités :

- **L'unité 1 ou aile gauche** se compose de 24 chambres dont une chambre double réparties le long d'un couloir éclairé par des puits de lumière. Chaque chambre donne accès sur l'extérieur par une baie vitrée.

- **L'unité 2 ou aile droite** se compose également de 24 chambres dont une chambre double de même configuration que l'aile 1.

L'ensemble est séparé par une pièce à vivre servant aussi de restaurant avec un accès à l'extérieur par de grandes baies vitrées.

Depuis juillet 2013, des travaux d'extension ont été engagés soutenus par le Conseil Général, l'ARS et la CCLPA.

Ces travaux d'une durée de 16 mois, verront la création d'un PASA (Pôle d'activité et de soins adaptés) pour une **meilleure prise en charge** des résidents désorientés. Elle sera également l'occasion de remettre aux normes une partie de l'existant et de créer des espaces plus fonctionnels pour l'animation, la rééducation et les soins. L'installation d'une **chaufferie bois** permettra d'assurer le chauffage et la production d'eau chaude.

L'établissement dispose de l'habilitation à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale et de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).

#### Tarifs :

Hébergement : 47,87 €/ Jour

Majoration dépendance :

GIR 1-2 : 19,59 € / Jour

GIR 3-4 : 12,43 € / Jour

GIR 5-6 : 5,27 € / Jour

## Le territoire du Lautrécois-Pays d'Agout, en plus de la Résidence "La Grèze", compte deux autres établissements pour personnes âgées

EHPAD : Établissement  
d'hébergement pour personnes  
âgées dépendantes

### > Les Quiétudes - Lautrec

Rue de la Rode  
81440 Lautrec  
Tél. : 05 63 82 14 00  
[lesquietudes@orange.fr](mailto:lesquietudes@orange.fr)

Cet établissement privé à but non lucratif médicalisé est rentré depuis plusieurs années dans une démarche continue de qualité qui intègre un projet de vie individualisé et contractualisé.

L'animation quotidienne est assurée par des équipes soignantes sous forme d'ateliers quasi individualisés.

L'établissement compte 79 places, dont 2 accueils temporaires, 2 unités sécurisées pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et 2 accueils de jour.

### > Le Pré Fleuri - Serviès

Rue de l'Eglise  
81220 Serviès  
Tél. : 05 63 82 16 00  
[bm@prefleuri-servies.fr](mailto:bm@prefleuri-servies.fr)

Cette structure semi-publique et médicalisée accueille 68 résidents sur 2 niveaux. Tous les soins sont réalisés par du personnel diplômé. Les résidents sont accompagnés dans tous les gestes de la vie quotidienne, même lorsque leur état de santé se dégrade. Des animations au sein de l'établissement sont proposées ainsi que des sorties à l'extérieur. Depuis 2010, une unité Alzheimer, "Les écureuils", a été ouverte.



# ENVIRONNEMENT

## Compostage, je me lance...

Vous pouvez aller plus loin dans le tri sélectif et réduire encore la masse de vos poubelles ménagères. Grâce au compostage.

Pour **20€** seulement, vous pouvez acheter dès à présent votre composteur "KOMP320" au 05 63 70 51 74.

Près de 40% des ordures sont des déchets compostables, vous permettant de disposer d'un engrais naturel et gratuit pour votre jardin.

### Composteur 320 litres



- **Déchets verts** : tailles (branches inférieures à 1 cm), tontes, feuilles, fleurs fanées,
- **Déchets de cuisine** : épluchures, restes de repas (légumes, pâtes, riz...)
- **Autres** : marc de café, pain rassis (pensez aux oiseaux en hiver), écorces d'arbres, cendres de bois, essuie-tout, serviettes et mouchoirs en papier.

### Le compost est un milieu vivant alors :

- Tenez-le à l'ombre, arrosez-le de temps en temps,
- Ajoutez 2 pelles de terre de temps en temps pour l'enrichir,
- Jetez-y quelques boules de papiers journaux pour l'aérer,
- Mettez-y des vers de terre lorsque vous en trouvez.

Les déchets verts ne doivent pas être jetés dans les poubelles. Mettez-les dans votre compost ou portez-les dans les déchèteries.

## IMPLANTATION DES DECHETERIES



**1) Guitalens-L'Albarède**  
Route de Varagnes  
Tél. : 05 63 70 99 30

Horaires : mercredi, vendredi,  
samedi 9 h - 12 h et 14 h - 18 h

**2) Lautrec**  
Route de Puycalvel  
Tél. : 05 63 71 10 14

Horaires : mercredi 13 h30 - 17 h30,  
samedi 9 h - 12 h et 13 h30 - 17 h30.

## IDRR

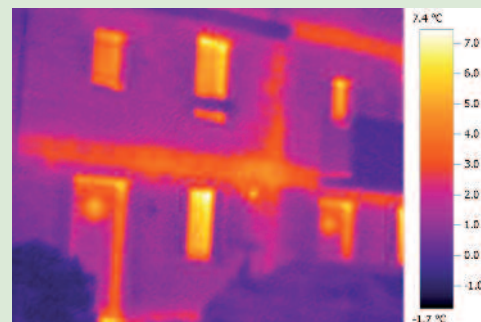


Image thermographique

### L'institut de Développement des Ressources Renouvelables (IDRR)

est installé à la Maison du Pays à Serviès. Des animations de thermographie et d'infiltrométrie (fuites de chaleur et d'air) auront lieu dans la communauté de communes.

Si vous êtes candidats pour prêter votre maison, contactez la Maison du Pays ou l'IDRR directement. Si vous souhaitez des livres sur les énergies renouvelables et les économies d'énergies, contactez-nous.

### En octobre, l'IDRR a animé la fête de la science :

- **Une conférence au Café Plùm** "Du rayonnement solaire à la cuisson : deux déclinaisons adaptées à la France et à l'Afrique".
- **Un atelier photo** : principe et pratique du sténopé sur le thème de l'eau, "de la goutte à la rivière..."

Une animation sous forme d'ateliers, où les élèves ont pu expérimenter des inventions/ progrès qui ont marqué l'histoire de l'Humanité (levier, roue, voile, vapeur, etc.), a eu lieu à l'école de Carbes.

### Le projet et les activités de l'IDRR vous intéressent ?

Venez nous rejoindre  
Tél. : 05 63 59 89 22

e-mail : [idrr81@wanadoo.fr](mailto:idrr81@wanadoo.fr)

ou laissez un message à la Maison du Pays.



# Le Complexe Aquaval, c'est toute l'année !

Du mois de septembre à la mi-juin, toutes les installations, hormis l'espace aquatique, sont en accès libre :

- aire de jeux enfants
- boulodrome
- mini-golf
- volley sur gazon / ping-pong
- 2 plans d'eau avec pêche
- parcours de santé
- tables de pique-nique.

> **Pour pêcher** à cette période, il faut que vous soyez muni de la carte de pêche fédérale et de la carte de la société de pêche locale.

Pour tout renseignement concernant les tarifs et les points de vente, contacter M. Alain Vié au 06 89 77 78 52, président de l'AAPMA-Lautrec.

> Pour le mini-golf, les clubs sont à votre disposition gratuitement contre une caution à l'Office de Tourisme et au Pôle Technique de la CCLPA à Lautrec.

En saison estivale, l'accès à toutes les installations est payant à l'exception des lacs et du parcours de santé.

Retrouvez toutes les infos sur notre site internet "cclpa.fr" (ouverture, tarifs, offres d'emplois...). Un tarif préférentiel a été mis en place pour les habitants du Lautrécois-Pays d'Agout.



## On y court aussi !

Le 27 novembre, le Complexe Aquaval a été choisi pour accueillir près de 1 800 élèves des collèges et lycées du département pour le "Cross UNSS".

L'Union Nationale du Sport Scolaire regroupe quelques 77 associations sportives des établissements du second degré du Tarn.

Jean-Philippe MIALHE, Directeur Départemental de l'UNSS, nous a confié : "Cet évènement s'inscrit dans la continuité des actions que mènent les enseignants d'EPS dans leur établissement.

C'est aussi le passage obligé pour les équipes qui souhaitent se qualifier pour le cross régional et plus loin le championnat de France. En tant qu'organisateur, nous étions à la recherche d'un site remarquable. Le Complexe Aquaval, magnifique, répond à nos critères. Cette journée est aussi l'occasion de faire découvrir à nos jeunes sportifs ces sites particuliers."

